

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 5 JUILLET 2023**

Délibération 230705D003  
Classification : 7.8 – Fonds de concours

Nombre de membres :

Conseillers en exercice ... 29

Conseillers présents ..... 25

Qui ont délibéré ..... 29

L'an deux mille vingt-trois, le cinq juillet à dix-neuf heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de LIGNÉ se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Maurice PERRION, Maire de LIGNÉ.

**Étaient présents :** M. Maurice PERRION, Mme Anne-Marie CORDIER, M. Philippe ROBIN, Mme Sonia FEUILLÂTRE, Mme Valérie PRONO, M. Alain BOURGET, Mme Nathalie ROZÉ, M. Bertrand LERAY, M. Jean-Marc BESNARD, M. Gaëtan GROIZEAU, M. Thierry KERLOC'H, M. Laurent LEBRETON, Mme Catherine GAULT, M. Stéphane FAGARD, Mme Stéphanie BÉRITAULT, M. David TOURNEFIER, M. Stéphane HÉAS, Mme Anita MENET, M. Guillaume NIEL, M. Julien ROUSSEAU, Mme Aurélie VASSAULT DUVAL, M. Michel MATHÉ, Mme Lucie DEVAIS, Mme Déborah JOURDON, Mme Lucie BONNO.

**Étaient absents excusés :** Mme Nathalie CAIVEAU (pouvoir à Mme Anne-Marie CORDIER) – Mme Déborah SIDDI (pouvoir à Mme Stéphanie BÉRITAULT) – Mme Mélanie BRIAULT (pouvoir à M. Guillaume NIEL) – M. Olivier BLAISE (pouvoir à M. Maurice PERRION)

**Secrétaire de séance :** Mme Déborah JOURDON.

**FINANCES – COMPA – FONDS DE CONCOURS 2023**

Il est proposé au conseil municipal de solliciter une subvention de la COMPA, au titre du fonds de concours 2023, pour les travaux d'aménagement d'une piste cyclable, dans le cadre des travaux de sécurisation et d'aménagement de la rue du Pré Athelin (RD 84), dont le coût global est estimé à 247 000 € HT (travaux + honoraires), dont 112 573 € pour la voie cyclable.

La subvention sollicitée est de 39 400 € (soit 35% des dépenses relatives à la piste cyclable).

Le financement de ces travaux se répartit comme suit :

• Participation du Département (%) .....	90 000 €
• Subvention amendes police « voirie » (%) : .....	19 375 €
• Subvention amendes police « piste cyclable » (%) .....	15 000 €
• Fonds de concours COMPA (%) : .....	39 400 €
• Autofinancement commune (%) : .....	83 225 €
• Total : .....	247 000 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette proposition et autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**Vote :** 29 voix pour

A Ligné, le 11 juillet 2023

Le Maire,  
Maurice PERRION



La secrétaire de séance  
Déborah JOURDON



Mis en ligne sur le site de la commune le 17/07/2023